
**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA CESSION
PARTIELLE DE L'OUTIL INDUSTRIEL DE LA SONAPRA**

Dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles, le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, a décidé de relancer le processus de cession partielle de l'outil industriel de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (Sonapra).

A cet égard, il est prévu, à travers un partenariat public-privé gagnant-gagnant, de créer une société d'économie mixte chargée de gérer l'outil industriel de la SONAPRA. La nouvelle société a pour missions, d'améliorer les performances de l'exploitation de l'outil industriel d'égrenage de coton et de développer la production cotonnière. Il reste entendu que la SONAPRA est appelée à se recentrer dorénavant sur ses missions originelles de promotion et de diversification des filières agricoles.

Le capital social de la nouvelle société sera constitué de la valeur de l'outil industriel de la SONAPRA (apports en nature) ainsi que des fonds (apports en numéraires) à affecter au financement de l'exploitation courante et des programmes de développement de la production cotonnière. La structure de son actionariat comprendra l'Etat (33,5%), un opérateur privé de référence (33,5%), le public béninois et étranger (17,5%) par le biais du marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine, les collectivités locales (08,5%), les organisations de producteurs de coton (06,0%) et le personnel de la société (01,0%).

Afin de mettre en œuvre cette stratégie de transfert de l'outil industriel de la Sonapra au secteur privé dynamique, professionnel et créateur de richesses, l'Etat se propose de rechercher, par appel d'offres international ouvert, des opérateurs ou groupements d'opérateurs de référence, professionnels dans la filière coton, pour la souscription de 33,5% des actions du capital social de la nouvelle société.

Les opérateurs ou groupements d'opérateurs intéressés par le présent appel d'offres peuvent obtenir de plus amples informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de la Commission Technique de Dénationalisation (SP-CTD), sis à l'Office des Habitations Economiques (OHE), à l'emplacement de l'ex Galerie Marchande d'Akpakpa, 02 BP 8.140 - Cotonou (Bénin), Téléphone : (229) 21 37 70 26, Télécopie : (229) 21 37 70 23, Email : ctdcod@yahoo.fr.

Le dossier complet d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Permanent de la Commission Technique de Dénationalisation à l'adresse sus indiquée, à partir du 25 août 2008, contre paiement d'une somme non remboursable de deux millions (2.000.000) de FCFA. Il peut être expédié à tout candidat qui le demande, moyennant le paiement d'un complément de cent mille (100.000) FCFA.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 08 septembre 2008 à 12 heures précises au plus tard. Les offres rédigées en langue française et présentées en dix (10) exemplaires, dont un (01) original et neuf (09) copies, devront parvenir au Secrétariat Permanent de la Commission Technique de Dénationalisation (SP-CTD) le 08 septembre 2008, à 12 heures précises au plus tard.

L'ouverture des plis aura lieu, en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, le même jour, **08 septembre 2008 à 12 heures 30mn, dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent de la Commission Technique de Dénationalisation.**

Cotonou, le 25 août 2008

Pour le Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du
Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique,

Le Secrétaire Général du Ministère
Pascal Z. YAHA